

MARS 1981

VOLUME VI

FASCICULE 8

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES**  
DE LA  
**CHARENTE-MARITIME**



MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE  
————— La Rochelle —————

# OBSERVATIONS ICHTYOLOGIQUES

## effectuées en 1980

par J.-C. QUERO \*, P. DECAMPS \*\*,  
M. DURON \*\*\* et J. FONTENEAU \*\*

---

*Résumé.* — Les auteurs indiquent les caractères distinctifs de *Lamna nasus*, *Isurus oxyrinchus* et *Carcharodon carcharias*. Puis, ils citent la capture de *Raja microocellata*, faisant le point sur la répartition de cette espèce dans le golfe de Gascogne, de *Raniceps raninus* au sud-ouest de l'île d'Oleron, de *Zenopsis conchifer* dans le golfe de Gascogne et à l'ouest de l'Irlande, de *Cepola macrophthalma* dans les Pertuis Charentais et d'un thon rouge de près de 400 kg.

*Summary.* — The authors give the distinctive characters of *Lamna nasus*, *Isurus oxyrinchus* and *Carcharodon carcharias*. They give data on the catch of *Raja microocellata* and its range in the Bay of Biscay, *Raniceps raninus* off Southwestern Oleron island, *Zenopsis conchifer* in the Bay of Biscay and off Southwestern Ireland, *Cepola macrophthalma* from Pertuis Charentais and a blue-fin tunny of about 400 kg.

### *Lamnidés*

Les lamnidés sont des requins ayant à la fois une nageoire caudale en forme de croissant, un pédoncule caudal pourvu de part et d'autre d'une carène latérale et un nombre relativement peu élevé de dents de grande taille, ce qui les distingue de tous les autres requins. Trois espèces peuvent se trouver au large de nos côtes : le requin-taupe commun, *Lamna nasus* (Bonnaterre, 1788), le requin-taupe bleu, *Isurus oxyrinchus* Rafinesque, 1810 et le grand requin blanc, *Carcharodon carcharias* (Linné, 1758). Ces animaux sont de forme et de coloration assez voisines et peuvent être confondus. Ainsi l'Administrateur des Affaires Maritimes du quartier de Noirmoutier avait signalé à Michelle Duron la capture le 23 juillet 1980, par le « Moby Dick » d'un requin-taupe commun de 2,45 m, pesant 145 kg.

\* I.S.T.P.M., Ichtyologie générale, 74, allées du Mail, 17000 la Rochelle.

\*\* I.S.T.P.M., Aménagement des Pêches, 74, allées du Mail, 17000 la Rochelle.

\*\*\* Muséum d'Histoire Naturelle de la Rochelle.

Or l'observation de quelques dents de cette « taupe » envoyées ultérieurement à Michelle Duron, montra qu'il ne s'agissait pas du requin-taupe commun mais du requin-taupé bleu, espèce nettement moins fréquente sur nos côtes. Les dents de chacun des trois lamnidés cités plus haut, sont, en effet caractéristiques. C'est grâce à elles que nous avons également déterminé le grand requin blanc pris entre l'île d'Aix et l'île d'Oleron (Quéro *et al.*, 1978). Comme dans nos clés de détermination des Sélaciens (Quéro et Vayne, 1978) nous n'avions pas représenté la denture de chacune de ces espèces, il nous semble nécessaire de réparer cet oubli et de rappeler les caractères distinctifs de ces lamnidés :

— Le requin-taupe commun, *Lamna nasus* se reconnaît à la fois à la position de sa première dorsale dont l'origine se trouve au niveau du lobe interne de la pectorale (fig. 1 a) et à la présence d'un denticule de part et d'autre de la base de ses dents dont les arêtes sont lisses (fig. 3 a).

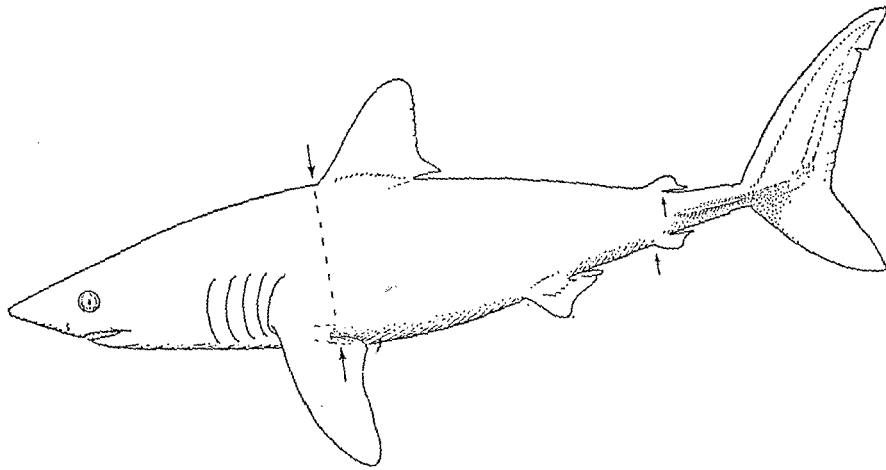
— Le requin-taupe bleu, *Isurus oxyrinchus* se reconnaît à la position de sa première dorsale dont l'origine se trouve en arrière du lobe interne de la pectorale (fig. 1 b) et à l'absence de denticules à la base de ses dents dont les arêtes sont également lisses (fig. 3 b).

— Le grand requin blanc, *Carcharodon carcharias* se reconnaît à la position de sa nageoire anale située en arrière de la base de la seconde dorsale (fig. 1 c), à la forme de son museau moins allongé (fig. 2 c) et à la présence d'indentations sur les arêtes de ses dents (fig. 3 c).

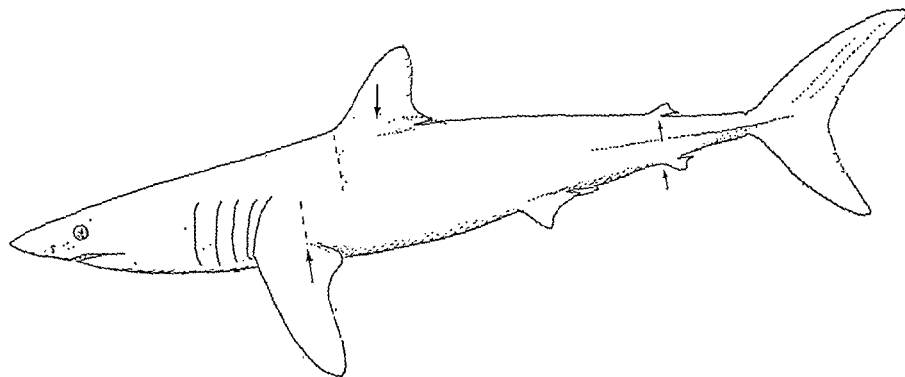
#### *Raja microocellata* Montagu, 1818

Le 13 octobre 1980, nous avons observé parmi les captures du chalutier rochelais « Ça-me-suffit » commandé par M. Roger Robic une jeune raie mûlée, *Raja microocellata*, pêchée dans la région de Cordouan à l'embouchure de la Gironde.

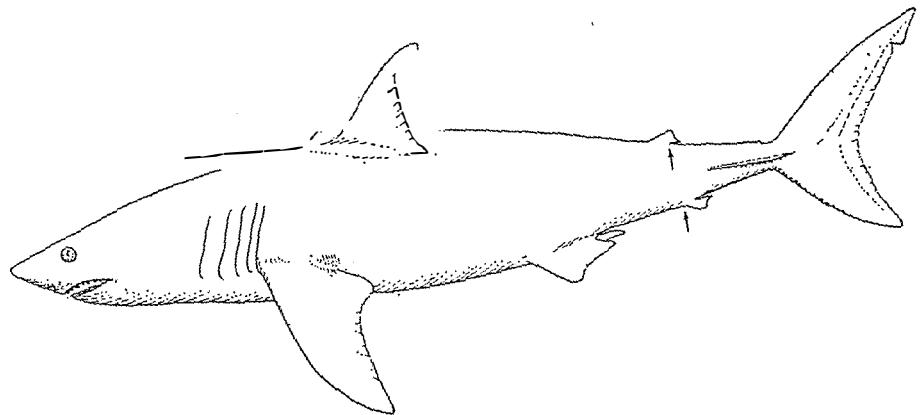
Cette raie se reconnaît assez bien à la coloration de son dos caractérisée par la présence de lignes blanchâtres irrégulières, celles situées près du bord du disque étant plus ou moins parallèles à celui-ci (fig. 4). Son aire de distribution s'étend, selon les auteurs (Stehmann, 1973 ; Wheeler, 1978) depuis le sud ou l'ouest de l'Irlande d'une part, la Manche ou le sud de la mer du Nord d'autre part, jusqu'au sud du Maroc entre la côte et 100 m de profondeur. Ces auteurs considèrent la raie mûlée comme assez commune. Si cela se révèle exact sur certains fonds situés au sud-ouest de la Grande-Bretagne où nous l'avons observée en assez grande abondance, il n'en est pas de même dans le golfe de Gascogne. En effet, au cours des chalutages du navire océanographique « Thalassa » dans cette région, plus de 1 000, nous n'avons capturé la raie mûlée qu'une seule fois, près de l'embouchure de la Loire. D'autre part, dans les



Requin-taube commun.

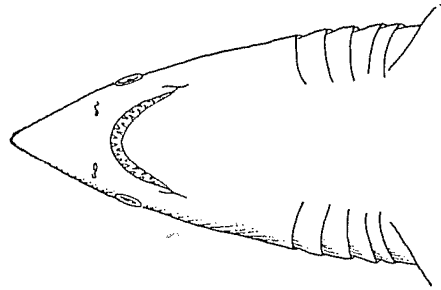


Requin-taube bleu

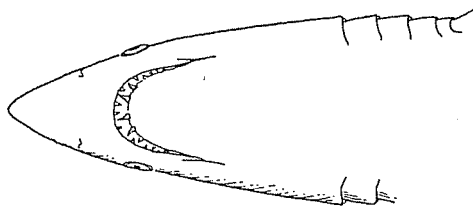


Grand requin blanc

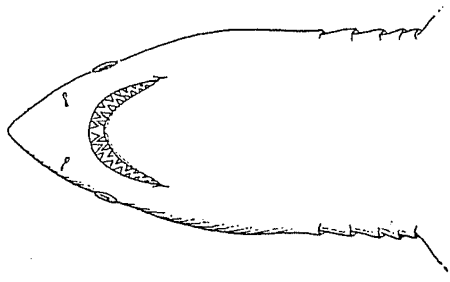
- Fig. 1. — a) *Lamna nasus*, corps en entier  
Fig. 1. — b) *Isurus oxyrinchus*, corps en entier  
Fig. 1. — c) *Carcharodon carcharias*, corps en entier



Requin-taupe commun



Requin-taupe bleu



Grand requin blanc

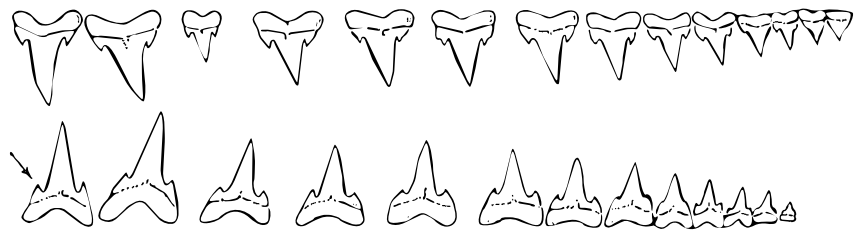
Fig. 2. — a) *Lamna nasus*, tête vue de dessous

Fig. 2. — b) *Isurus oxyrinchus*, tête vue de dessous

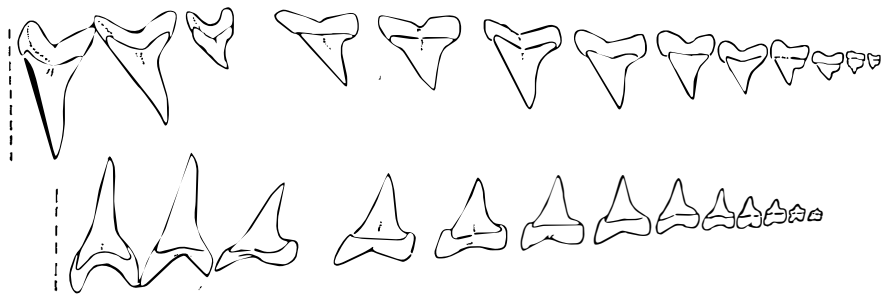
Fig. 2. — c) *Carcharodon carcharias*, tête vue de dessous

captures des bateaux pêchant dans le golfe de Gascogne, nous ne l'avions observée également qu'une seule fois, en février 1977. Il s'agissait d'un spécimen pris entre le sud de l'île d'Oleron et Hourtin. De plus en 1977, nous avons noté que d'après un marin, la raie mûlée devait être pêchée aux palangres entre Cordouan et Soulac, c'est-à-dire dans la partie sud de l'embouchure de la Gironde.

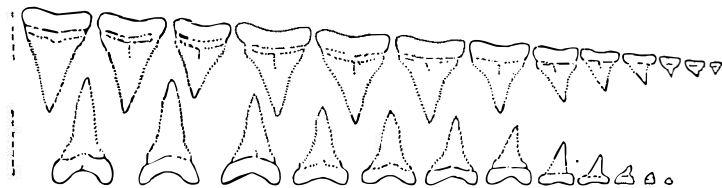
Dans la littérature, pour Concarneau, dans son travail non publié, Fabre Domergue indique au sujet de cette espèce « signalé par L. Chaby dans le catalogue manuscrit du laboratoire ». Guérin Ganivet (1913) écrit « Pas très commune dans la région ; a été signalée à



Requin-taupe commun



Requin-taupe bleu



Grand requin blanc

Fig. 3. — a) *Lamna nasus*, dentureFig. 3. — b) *Isurus oxyrinchus*, dentureFig. 3. — c) *Carcharodon carcharias*, denture

Lorient et à Concarneau ». Pour la Charente-Maritime, Beltrémieux cite l'espèce avec comme seule indication « R ». Pour Arcachon, Lafont (1872) marque « l'océan pendant l'hiver », Moreau (1881) « océan, golfe de Gascogne ; cette raie est assez commune à Arcachon, Lorient, Manche assez rare » et enfin Bauchot *et al.*, 1957 « Arcachon d'après Moreau, non retrouvé ». On remarquera que la raie mûlée a été très peu souvent signalée du golfe. En outre, parmi les auteurs cités, aucun ne donne d'indications précises de captures (dates, lieux, etc.). De plus, il faut noter que, ni Fabre Domergue, ni

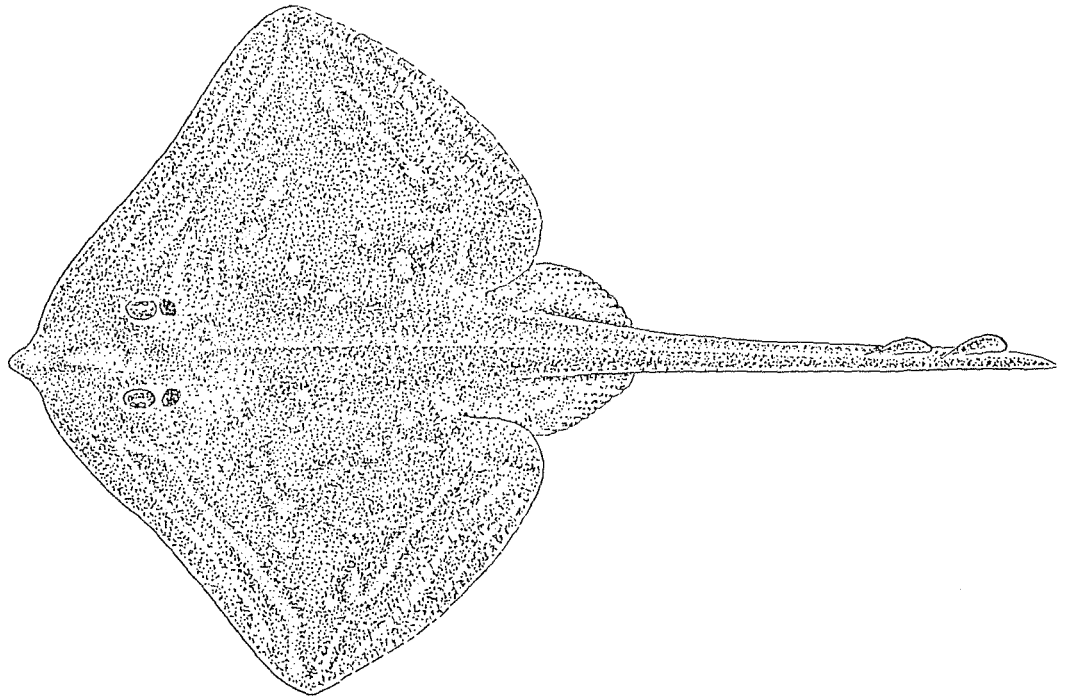


Fig. 4. — *Raja microocellata*

Guérin Ganivet, travaillant au Laboratoire maritime de Concarneau, ne semblent avoir vu eux-mêmes cette espèce. A Arcachon, d'après Lafont et Moreau, l'espèce serait assez commune, or elle n'a pas été retrouvée depuis. S'agit-il d'une erreur de détermination des deux premiers auteurs ou d'une disparition de cette espèce de la région d'Arcachon ? Le problème reste posé.

*Raniceps raninus* Linné, 1758

Le 25 janvier 1980, notre collègue de l'I.S.T.P.M. Alain Guillou, embarqué sur le chalutier à crevettes « Alea » récolte une grenouille de mer ou trident, *Raniceps raninus*. Ce poisson provient de la côte sud-ouest de l'île d'Oleron, plus précisément des fonds de 10 m de profondeur situés entre Vert-Bois et l'entrée du Pertuis de Maumusson (45°47' - 52' N 1°19' W). Ce serait le second spécimen capturé sur les côtes de la Charenté-Maritime (Quéro *et al.*, 1980).

*Zenopsis conchifer* (Lowe, 1852)

Le 25 février 1980, dans les captures du chalutier rochelais « Saint-Blaise » commandé par M. Ernest Ansquer, nous avons observé un saint-pierre argenté, *Zenopsis conchifer* de 40 cm. Il avait été capturé vers 47°00' N - 5°30' W par 250 m de profondeur.

Le 4 novembre 1980, Joseph Fonteneau est averti de la présence d'un poisson inconnu dans le magasin de mareyage de l'A.R.P.V. Philippe Décamps et Jean-Jacques Vayne constatent alors qu'il s'agit d'un saint-pierre argenté mesurant 58 cm L.t. et pesant 2,300 kg. Cet exemplaire provient des captures du chalutier rochelais « Antioche », commandé par M. Claude Raymond qui, contacté par son armement, nous fait savoir que toute sa pêche a été effectuée à l'ouest de l'Irlande entre 54°00' et 54°30' N, vers 11°00' W.

Cette capture est de loin la plus septentrionale de toutes celles qui ont été signalées. A cette occasion, il nous semble intéressant de faire un bilan des captures de cette espèce au large des côtes

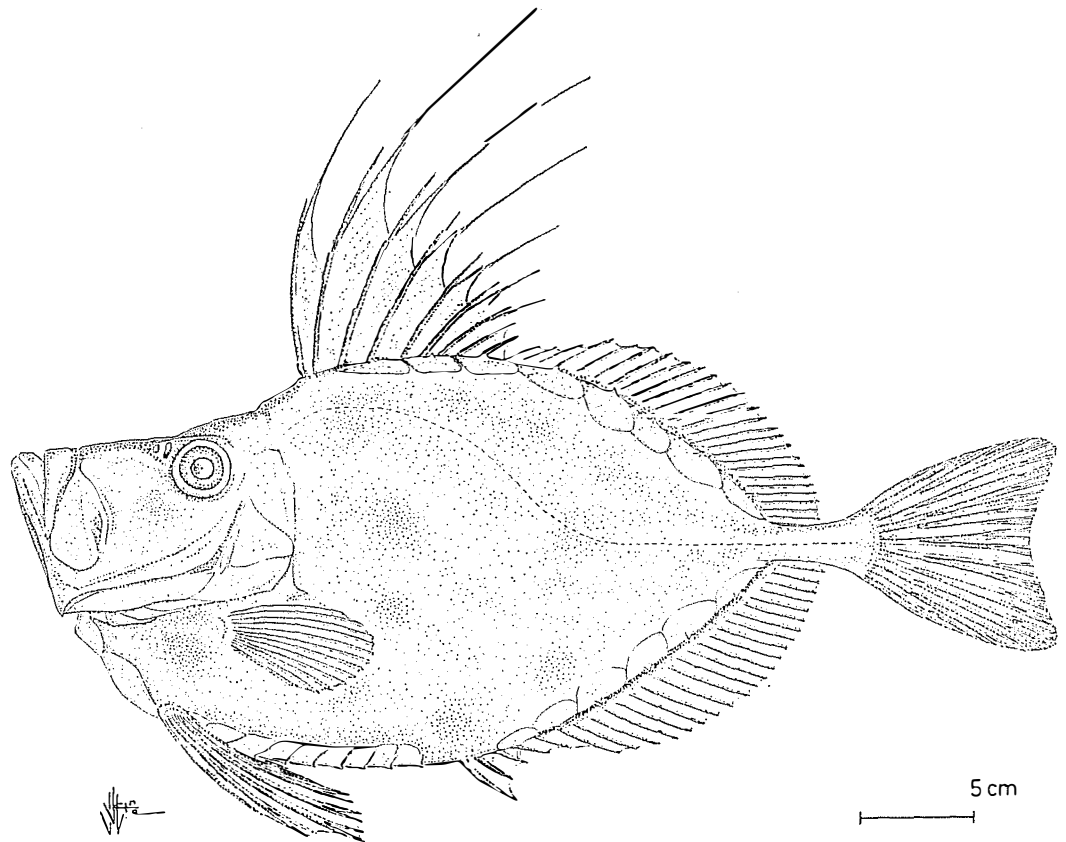


Fig. 5. — *Zenopsis conchifer*

européennes. En 1966, année avant laquelle ce poisson n'avait été signalé qu'au sud du détroit de Gibraltar (Maroc, Madère, etc.), deux *Zenopsis conchifer* sont pris le long des côtes du Portugal entre 38°00' et 38°30' N (Saldanha, 1968). En 1970, nous l'observons pour la première fois à la Rochelle avec un spécimen en provenance de la côte ouest de l'Espagne (environ 42° N) et un autre de la côte nord-ouest (vers 43°30' N) d'où six autres exemplaires seront capturés en 1973 (deux spécimens) et 1974 (quatre spécimens). En 1975, c'est la



première capture dans le golfe de Gascogne (46°30' N) où d'autres prises seront observées en 1979 avec deux spécimens en provenance de 43°50' N et 46°20' N et en 1980 avec le premier des deux exemplaires cités dans cette note (47°00' N). En 1976, nous notons pour la première fois la présence du saint-pierre argenté à la limite du plateau celtique et du golfe de Gascogne (48°30' N) d'où il sera également pris en 1977. En 1979, M.H. Du Buit observe à Concarneau un *Zenopsis conchifer* en provenance du sud du plateau celtique. En 1980, il est pêché à l'ouest de l'Irlande.

*Cepola macrophthalmma* (Linné, 1758)

Vers les premiers jours du mois de mai 1980, le « Julie la Rousse » de l'Aiguillon pêche au chalut une cépole, *Cepola macrophthalmma*, dans le Pertuis Breton, plus précisément par 46°19' N - 1°31' W sur un fond de sable pur vers 8 à 10 m de profondeur. Gilbert Paquet, le patron du bateau nous fait parvenir ce poisson très facilement identifiable avec son corps plus ou moins rouge, en forme de ruban se terminant postérieurement en pointe (fig. 6).

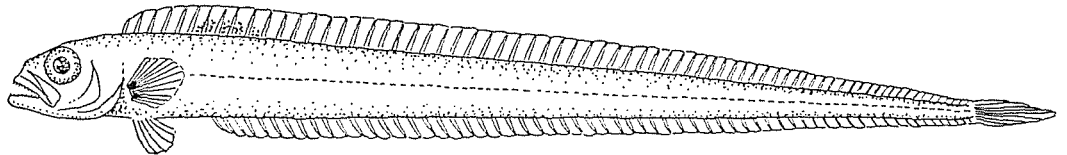


Fig. 6. — *Cepola macrophthalmma*

La cépole, sans être abondante, n'est pas rare sur le plateau continental entre 50 et 200 m, surtout lorsque les fonds sont vaseux. Là, elle vit dans des terriers verticaux de 6 à 8 cm de large creusés dans de la vase solidifiée (Wheeler, 1978). Dans les Pertuis Charentais, depuis plus de dix ans que nous y effectuons des observations et des prospections, c'est la première fois que nous notons la présence de cette espèce. Toutefois, ce n'est pas la première fois qu'elle y est capturée. En effet, Beltrémieux (1864) écrit à son sujet « dans les filets, juin 1858 » et Lemarié (1866) « remonte accidentellement dans nos parages, rade de la Rochelle, 1858 ».

*Thunnus thynnus* (Linné, 1758)

Le 23 septembre 1980, parmi les poissons capturés par le « Graine d'Ortie » et le « Carroussel » travaillant ensemble avec le même chalut pélagique, nous avons observé un thon rouge, *Thunnus thynnus* de 2,83 m, pesant 399 kg. Il avait été capturé à 10 milles à l'ouest de Montalivet (45°20' - 25' N). Si la capture de thons de cette taille peut se voir dans certains ports, comme celui de Saint-Jean-de-Luz, il est rarissime d'en voir à la Rochelle.

## REFERENCES

- BAUCHOT M.L., BAUCHOT R. et LUBET P., 1957. — Etude de la faune ichthyologique du Bassin d'Arcachon (Gironde). *Bull. Mus. Hist. nat., Paris*, (2) 29 (5), p. 385-406, 2 fig.
- BELTRÉMIEUX E., 1864. — Faune du département de la Charente-Inférieure. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Inf.*, la Rochelle 1862-1863, 6, p. 1-96, pl. h.t. 1-7.
- BELTRÉMIEUX E., 1884. — Faunes de la Charente-Inférieure. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Inf.*, la Rochelle 1883, 20, p. 271-507.
- FABRE DOMERGUE P., non publié. — Catalogue des poissons de la région de Concarneau. Bibliothèque Lab. Marit. Concarneau, p. 1-69 (manuscrit).
- GUÉRIN-GANIVET J., 1913. — La faune ichthyologique des côtes méridionales de la Bretagne. *Trav. sci. Lab. Zool. Physiol. marit. Concarneau*, 1912, 4 (6), p. 1-122.
- LAFONT A., 1872. — Note pour servir à la faune de la Gironde contenant la liste des animaux marins dont la présence a été constatée à Arcachon pendant les années 1869-1870. *Act. Soc. linn. Bordeaux*, 28 (2), 1971, p. 237-280, pl. 13-17.
- LEMARIÉ E., 1866. — Poissons des départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. *Mém. Soc. Statist., Sci. Arts, Deux-Sèvres*, 2 (6), p. 74-144.
- MOREAU E., 1881. — *Histoire naturelle des poissons de la France*, Paris, I, p. I-VII + 1-480, fig. 1-82.
- QUÉRO J.-C., DÉCAMPS P., DURON M., FONTENEAU J. et VERRON R., 1980. — Observations ichthyologique effectuées en 1979. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Mar.*, la Rochelle, 6 (7), p. 697-705, fig. 1-5.
- QUÉRO J.-C. et VAYNE J.-J., 1978. — Clé de détermination des poissons marins de l'Atlantique du nord-est (entre le 80° et le 30° parallèle nord). I Agnathes, Sélaciens et Holocéphales. *I.S.T.P.M. la Rochelle*, p. I + 1-103, fig. I-VI + 1-356.
- QUÉRO J.-C., VERRON R. et CATTIN Y., 1978. — Observations ichthyologiques effectuées au port de la Rochelle en 1977. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Mar.*, la Rochelle, 6 (5), p. 428-439, fig. 1-6.
- SALDANHA L., 1968. — Sur la présence de jeunes de *Zenopsis conchifer* (Lowe, 1850) dans les eaux du Portugal (Pisces, Zeidae). — *Arq. Mus. Bocage*. (2) 2 (13), p. XI-XVI, 2 fig.
- STEHMANN M., 1973. — Rajidae in *Catalogue des poissons de l'Atlantique du nord-est et de la Méditerranée*, Hureau et Monod, UNESCO, Paris, p. 58-69.
- WHEELER A., 1978. — *Key to the Fishes of Northern Europe*. Frederick Warne (Publishers) Ltd, London, p. I-XIX + 1-385.